1. Ouverture de l'assemblée

Sur proposition de Sylvain Cardinal, appuyée par Pascal Bouchard, l'assemblée générale annuelle 2025 est déclarée ouverte à 19 h 31.

2. Nomination de la présidente et de la secrétaire d'assemblée

Présidence : Sur proposition de Meryam Smires, appuyée par David Summerside, Caroline Hamel est nommée présidente d'assemblée.

Secrétariat : Sur proposition de Sylvain Cardinal, appuyée par Stéphane Coco, Andrea Haristoy-Hamelin est nommée secrétaire d'assemblée.

3. Validation du quorum

La présidente constate la présence de 15 membres représentés. Le quorum de 15 membres étant atteint, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée pour délibérer.

4. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Jérôme Maurice, appuyée par Geneviève Beaudry, l'ordre du jour est adopté avec les modifications suivantes :

Ajustement de l'heure d'ouverture (de 19 h 00 à 19 h 30) ;

Retrait des points 7 et 10 initiaux ;

Renumérotation des points subséquents.

5. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 25 novembre 2024

Sur proposition de Meryam Smires, appuyée par Jérôme Maurice, le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 25 novembre 2024 est adopté à l'unanimité.

6. Mot du président

François Rayes s'adresse aux membres pour son mot de départ :

Remerciements : Remerciements à la Ville de Boucherville, à Caroline Hamel (en poste à la Ville depuis 2018 pour son soutien et son professionnalisme), à Andrea Haristoy-Hamelin pour son implication soutenue, à Amélie Magnan-Bélanger pour son rôle dans le secteur féminin senior, et au directeur général Vincent Labonté.

Gouvernance et reconnaissance : Gratitude exprimée envers les administrateurs bénévoles pour leur devoir de rigueur et de bonne gouvernance. François Rayes souligne les départs au sein du CA et annonce quitter ses fonctions avec sérénité.

7. Rapport du directeur général

Mot d'ouverture et remerciements : Vincent Labonté prend la parole et tient à remercier chaleureusement François Rayes pour son apport exceptionnel et son dévouement au sein du Club tout au long de ces années.

Structure organisationnelle : Vincent Labonté présente l'organigramme actuel du Club aux membres présents.

Retour sur les événements marquants de l'année

L'année a été riche en activités et en célébrations :

- Célébrations du 50e anniversaire du Club et événements commémoratifs (notamment le Match du 50e avec l'équipe U21F Espoir).
- Partenariats et médias : Journée média chez Isaac Instruments.
- Matchs majeurs & événements sportifs : Match Senior Masculin contre McGill, confrontation contre le CF Montréal, Festival U8 Féminin, mise en place de l'Académie Laurent Ciman et activité *Bouge Avec Alex Rouge*.
- Sorties et voyages : Sortie au Roses FC, sorties aux matchs du CF Montréal, voyage à Boston, ainsi que la tenue des traditionnels événements Surboum et La Classique.
- Nouveautés et ligues :
 - Lancement du Bulletin CDC.
 - Distribution de billets du CF Montréal pour les bénévoles.
 - Entrée en Ligue Inter-Club (U9 à U14).
 - Création de la Ligue 7c7 Féminine Récréative (comprenant 7 équipes).
 - Création de l'équipe de Futsal Isaac.

Bilan sportif

Les équipes du Club ont obtenu d'excellents résultats cette saison :

- Ligue Gaspard : Les équipes Monaco, Athletico et Footastiques se sont illustrées comme vainqueurs de la saison / du tournoi.
- U9M : Médaille d'or au tournoi de Trois-Rivières.
- U10M : Médaille d'or au tournoi de Victoriaville + CSR.
- U13M LDIR : Médaille d'or au tournoi de Brossard et victoire face au FC Stars Boston.
- U14F LDIR : Double championnes des séries.
- U15M LDP : Qualification pour le Final 4.
- Sénior Féminin (Ligue 2) : Une très belle 5e place au classement.
- Sénior Masculin (Ligue 2) : Relégation de l'équipe masculine en Ligue 3.
- Suivi des catégories régionales : Synthèse présentée pour les équipes U15M LR et U19F LR.

Suivi des partenaires

Une augmentation des commanditaires a été enregistrée en 2025. Vincent Labonté lance un appel aux membres présents afin de poursuivre la recherche de nouveaux partenaires financiers.

Principaux enjeux du Club

Le CSB fait face à plusieurs défis opérationnels et structurels :

1. Accès aux infrastructures:
 - Indisponibilité du terrain ES1 pour le soccer.
 - Nombre très limité de terrains à 11 et de terrains éclairés.
 - Le Club fonde de grands espoirs sur l'arrivée du Centre intérieur multisports (prévue pour 2027).
 - Conformité municipale et taux de résidents : Le taux actuel de résidents est de **78 %**, sous le seuil exigé de 85 %, ce qui entraîne une relégation en P3.
 - La ville ne prendra plus en charge à 100 % le financement des événements majeurs (comme La Classique ou la Surboum), contrairement à ce qui prévalait en 2024.
2. Bassin de joueurs : Situation précaire dans certaines catégories, particulièrement au niveau du secteur féminin.

Sentiment d'appartenance et engagement

Pour renforcer l'esprit club et assurer la pérennité des activités, des mesures concrètes sont mises en place :

- Implantation du bénévolat obligatoire pour certains programmes.
- Emphase sur l'importance de redonner au Club et de respecter ses engagements.

- Sensibilisation des membres au taux de présence, au sérieux et à l'implication générale au sein du CSB.

8. Présentation des résultats financiers

Meryam Smires présente les résultats financiers de l'année, soulignant les points suivants :

Inscriptions : Légère diminution du nombre d'inscriptions, sans impact significatif sur les revenus.
Frais opérationnels et administratifs : Stabilité globale, avec une réduction de la masse salariale due au départ du Directeur Sportif.

Malgré un déficit enregistré de $40 260, le Club de Soccer demeure en bonne santé financière. Ce déficit s'explique principalement par un dossier juridique en cours depuis 4 ans, toujours actif à ce jour. Un ancien membre du personnel a contesté la terminaison de son emploi au sein de l'organisme et a obtenu gain de cause devant le Tribunal approprié. Bien qu'indéterminée au moment de la présente vérification, une indemnité financière pourrait lui être accordée en réparation du préjudice qu'il prétend avoir subi. De façon sommaire et prudente, l'organisme se doit de provisionner une telle indemnité à la somme de 120 000 $.

Aucune question n'a été soulevée par les membres présents.

Vincent Labonté a présenté le budget et la stratégie budgétaire pour 2024-2025, en soulignant que les états financiers et le budget ont été entièrement refondus pour en simplifier la lecture et en faciliter la compréhension. Il a également précisé que le passage d'une tarification saisonnière à une tarification annuelle pour les ligues juvéniles aura un impact sur les finances du club. Par ailleurs, cette réorganisation influencera également la gestion des ressources humaines.

9. Nomination d'un vérificateur financier

Meryam Smires propose de reconduire la firme Grenier Bonin CPA inc. à titre de vérificateur financier – seconder par Meryam Smires. Il est donc résolu de nommer Grenier Bonin CPA inc. de vérificateur financier pour du Club pour l'année 2025-2026.

10. Message du représentant de la ville de Boucherville

Caroline Hamel annonce le décès du directeur des loisirs. Partage les formations au niveau des camps de jours et dont le club devra se conformer. Exigences.
Politiques des organisations mentionne que la ville a dû repositionner les organismes sur sa politique.
Centre multisports, date prévue d'ouverture janvier 2027. La programmation n'est pas encore travaillée. Les différents organismes devront se partager les plages horaires. Les élus devront se consulter sur la façon de distribuer l'accès aux installations. Réparties selon le nombre d'activités. Déplacer les frais extérieurs absorbés par la Ville, libérer les gymnases. Les plans sont encore modifiables, les structures de terrains sont encore évaluées. 30-40% au CSB pour le taux d'occupation du centre. Le passage du P1 à P3 entraîne un impact minime sur les finances de l'organisme. Le soutien de la ville sera toujours présent (col bleu) et la facture sera de 50%. La politique ne tient pas en considération les fédérations sportives, ce qui la rend un peu désuète d'autant plus quelle date aux années ou les installations d'aujourd'hui n'existaient pas. La Ville a demandé la révision de cette politique. Les étapes prochaines seront partagées aux différents organismes sportifs fédérés.

11. Élections

11.1 Nomination d'un président et secrétaire d'élection

Sur proposition de David Summerside, appuyée par François Rayes, il est résolu de nommer Caroline Hamel à titre de présidente d'élection et Andrea Haristoy-H. à titre de secrétaire.

11.2 Rappel de la procédure prévue au Règlement, article XXXIV

La présidente d'élections fait lecture intégrale de l'article XXXIV du règlement du Club, intitulé procédure d'élection. Elle s'informe ensuite auprès des participants de leur compréhension de l'article en question. Tous acquiescent.

11.3 Appel des candidatures

La présidente d'élection s'informe auprès de chacun des cinq premiers candidats de leur intérêt à maintenir leur candidature. Tous répondent par l'affirmative.

11.4 Annonce des résultats

Le nombre de candidatures confirmées étant inférieur au nombre de postes vacants, la présidente d'élections déclare élues à titre d'administrateurs les personnes suivantes : Charles Dubois, Vincent Hébert, Pascale Lavoie, Amélie Magnan-Bélanger, Damien Petit.

11.5 Clôture des élections

Sur proposition de Meryam Smires appuyée par Geneviève Beaudry, il est convenu de clore la période d'élection.

12 Divers

Aucun sujet n'est abordé à ce point.

13 Levée de l'assemblée

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, proposée par Pascal Lavoie, secondé par David Summerside, propose la levée de l'assemblée. La présidente annonce la clôture de l'assemblée générale 2024-2025 du Club de Soccer de Boucherville à 20h35.

Président - Club de Soccer Boucherville

Secrétaire de l'Assemblée - Club de Soccer Boucherville